

Mercredi 12 octobre 2016



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* WISHART

(N° 15) — *Loi sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence à caractère sexuel (modification de la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et de la Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés)/The Sexual Violence Awareness and Prevention Act (Advanced Education Administration Act and Private Vocational Institutions Act Amended)*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 16) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. GRAYDON

(N° 208) — *Loi sur la Journée de la Gendarmerie royale du Canada/The Royal Canadian Mounted Police Day Act*

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**QUESTIONS ORALES**

**PÉTITIONS**

M. MALOWAY

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

---

**DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* CULLEN

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

---

**PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT**

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### PROPOSITIONS

M. WHARTON — Soutien aux pêcheurs manitobains

7. Attendu :

que le gouvernement provincial reconnaît catégoriquement l'importance des économies rurales et le rôle majeur de la pêche en eaux douces;

que les pêcheurs manitobains ont accès à de nombreuses occasions commerciales leur permettant de vendre leurs prises de qualité sur les marchés locaux et internationaux;

que ces occasions révolutionneront l'industrie et feront croître l'économie de la province;

que durant les dernières élections provinciales, le gouvernement manitobain s'est engagé à défendre le droit des pêcheurs en eaux douces de faire leurs propres choix en matière de commercialisation;

que le gouvernement provincial permettra aux pêcheurs manitobains de participer volontairement à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que ces nouvelles occasions commerciales entraîneront la croissance de l'économie de la province et l'augmentation des revenus des pêcheurs manitobains, ce qui profitera à leurs familles.

---

#### AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mardi 18 octobre 2016 à 18 heures dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 18 octobre 2016 à 18 heures dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.